

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 AOÛT 2018

PROCÈS-VERBAL, d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tenue le 10 août 2018, à 14 h, 200, route de Fossambault.

Sont présents :

M. Sylvain Juneau, maire
M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6

Est absente :

Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

Formant le quorum sous la présidence du maire, M. Sylvain Juneau.

Sont également présents :

M^e Daniel Martineau, greffier
Mme Myriam Lavoie, adjointe administrative

PROCÈS-VERBAL



OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 14 h 05, le président constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.



AVIS DE CONVOCATION

Rapport verbal du greffier voulant que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire ait été signifié à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux.



2018-326

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
APPUYÉ PAR : M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



PROPOSITIONS



2018-327

CONSEIL – ABOLITION DU POSTE DE RESPONSABLE À LA GESTION DE LA PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a apporté certains changements dans la philosophie de gestion de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE, compte tenu de ces changements, il n'est plus opportun de conserver le poste de responsable à la gestion de la performance organisationnelle;

CONSIDÉRANT QUE M. Serge Savard jr. a été nommé à ce poste par la résolution RVSAD-2015-8856 adoptée le 1^{er} décembre 2015;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
APPUYÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
ET RÉSOLU :

D'abolir le poste de responsable à la gestion de la performance organisationnelle;

D'informer en conséquence M. Serge Savard jr. de la fin de son emploi à compter de ce jour;

DE verser à M. Savard toute somme qui lui est due conformément aux conditions de travail des professionnels ainsi qu'une somme équivalant à deux mois et demi de salaire brut à titre d'indemnité pour délai de congé.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-328

CONSEIL – ABOLITION DU POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas lieu de maintenir le poste de directeur général adjoint.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6
APPUYÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
ET RÉSOLU :

D'abolir le poste de directeur général adjoint de la Ville;

DE mettre un terme aux fonctions de Mme Isabelle Savard à titre de directrice générale adjointe par intérim, celle-ci conservant par ailleurs son poste de chargée de projets.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-329

CONSEIL – FIN DE LA SUSPENSION D'UN EMPLOYÉ DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
APPUYÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
ET RÉSOLU :

DE mettre un terme, à compter du 19 août 2018, à la suspension avec traitement de l'employé identifié par le matricule 8.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-330

CONSEIL – CRÉATION D'UN NOUVEAU SERVICE

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge opportun de scinder le Service des travaux publics.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
APPUYÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
ET RÉSOLU :

DE créer le Service des bâtiments, parcs et espaces verts;

D'attribuer à ce nouveau Service les responsabilités relatives à ces immeubles jusqu'à maintenant assumées par le Service des travaux publics;

QUE M. Stéphane Dubé assume la responsabilité de ce nouveau Service en conservant son titre de coordonnateur ainsi que les conditions de travail s'y rattachant;

QUE M. Jean-François Jobin, contremaître, soit affecté à ce nouveau Service;

QUE Mme Marie-Joëlle Gosselin continue d'assumer les fonctions de directrice du Service des travaux publics tel que modifié par la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-331

GREFFE – VENTE DU LOT 6 268 245 – RUE SINGAPOUR – GESTION WLKN INC. – PARC INDUSTRIEL FRANÇOIS-LECLERC NORD

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
APPUYÉ PAR : M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
ET RÉSOLU :

D'accepter l'offre d'achat de Gestion WLKN inc. du lot 5 464 396 et d'une partie du lot 6 154 443 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, qui seront ultérieurement connu sous le numéro 6 268 545 datée du 24 juillet 2018, dont copie est jointe au mémoire;

DE vendre le lot 5 464 396 et d'une partie du lot 6 154 443 qui sera ultérieurement connu sous le numéro 6 268 545 d'une superficie de 136 124,72 p², à Gestion WLKN inc. ou une compagnie liée à cette dernière, au prix de 4,36 \$/p² soit pour un montant de 593 503,78 \$, selon des conditions substantiellement conformes à la promesse d'achat;

DE joindre à la résolution le certificat de la trésorière attestant le prix de revient de l'immeuble à 2,91 \$/m²;

D'autoriser le maire et le greffier, ou leur remplaçant à signer la promesse d'achat et l'acte de vente pour et au nom de la Ville.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-332

TRÉSORERIE – MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2016-541 RELATIVE À LA DÉSIGNATION DE SIGNATAIRES AUTORISÉS

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
APPUYÉ PAR : M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6
ET RÉSOLU :

DE modifier la résolution 2016-541 adoptée le 15 novembre 2016, en ajoutant dans le deuxième paragraphe après le mot « directeur général » les mots « ou le greffier ».

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-333

TRÉSORERIE – DÉSIGNATION DES SIGNATAIRES DES RÉQUISITIONS DES EMPRUNTS TEMPORAIRES

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
APPUYÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
ET RÉSOLU :

D'effectuer les emprunts temporaires suivants :

- *Règlement n° 2017-526 décrétant un emprunt de 2 125 000 \$ pour le prolongement du réseau d'aqueduc dans le chemin de la Butte et le prolongement du réseau d'égout dans la route Tessier et le chemin de la Butte*
- *Règlement n° 2017-536 décrétant un emprunt de 765 000 \$ pour la construction d'une chambre de réduction de pression, la conduite de refoulement et le pavage des 300 premiers mètres de la route Tessier*
- *Règlement n° 2018-544 décrétant un emprunt de 4 020 000 \$ pour des travaux de réfection de surface et de pavage dans certaines rues de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures*

D'autoriser Mme Josée Larocque, Directrice générale par intérim, Directrice des finances et Trésorière, à signer les réquisitions des emprunts temporaires.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS





PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL



CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le conseil ayant disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour, le président déclare la séance close à 14 h 22.


Sylvain Juneau, maire


Daniel Martineau, greffier